

**ROBIC**  
1892

**Le cannabis, les innovations, la propriété intellectuelle**

PRÉSENTÉE À  
l'occasion du 8<sup>e</sup> Colloque de l'Ordre des chimistes du Québec

PRÉSENTÉE PAR  
Me Gabrielle Moisan  
Biochimiste, avocate, agente de brevet

Le 1<sup>er</sup> septembre 2018 à La Malbaie



**ROBIC**  
1892

2

## Plan de la présentation

- > Introduction
- > Le cannabis, une plante
- > Le cannabis, une innovation
  - un droit de propriété intellectuelle
  - un investissement, pas juste une dépense
    - les obtentions végétales
    - les brevets
    - les marques de commerce
    - le droit d'auteur
    - les dessins industriels
- > Le cannabis, des aspects réglementaires

**ROBIC**  
1892

3

## Les plantes


> Définitions utiles selon les lois

- Arbres et vignes / les autres variétés végétales
- Parties d'une plante: graines, racine, tige, feuille, fleur, fruit
- Forme de vie supérieure (plante) / forme de vie inférieure (cellule)

**ROBIC**  
1892

4

## Le cannabis, une plante



## Taxonomie

Domaine	Eucaryotes	Noyau
Règne	Plante	Multicellulaire, chloroplastes, membrane cellulaire
Phylum	Angiospermes ou magnoliophytes	Graines, fleurs, fruits
Classe	Dicotylédones	Plante à fleurs
Ordre	Rosales	Plante annuelle
Famille	Cannabaceae	Pollinisation par le vent, plantes mâle ou femelle
Genre	Cannabis - chanvre	Comprend aussi le chanvre (fibres/tiges; huile/graines) et le houblon (bière)
Espèce/ Variété	<i>Cannabis sativa</i> <i>Cannabis indica</i> <i>Cannabis ruderalis</i> <i>Cannabis afghanica</i>	

## Croissance, maturité

	Origine	Plante	Composition
<i>Cannabis sativa</i> L.	cultive	plante haute 2-5m	
<i>Cannabis indica</i> Lam	Inde	floraison précoce	
<i>Cannabis ruderalis</i> Janisch	sauvage		
<i>Cannabis afghanica</i>	Afghanistan montagnes	plante 1m50 max, haut taux de THC	

## Définition dans la Loi

### **Cannabis**

Plante de cannabis et toute chose visée à l'annexe 1.

- toute partie d'une plante de cannabis, notamment les phytocannabinoïdes produits par cette plante ou se trouvant à l'intérieur de celle-ci, peu importe si cette partie a subi un traitement quelconque
- toute substance ou tout mélange de substances contenant, y compris superficiellement, toute partie d'une telle plante
- une substance qui est identique à tout phytocannabinoïde produit par une telle plante ou se trouvant à l'intérieur de celle-ci, peu importe comment cette substance a été obtenue

Sont **exclues** de la présente définition les choses visées à l'annexe 2.

- une graine stérile d'une plante de cannabis
- une tige mature sans branches, feuilles, fleurs ou graines d'une telle plante
- des fibres obtenues d'une tige visée par l'article 2
- une racine ou toute partie de la racine d'une telle plante

## Catégories de cannabis qu'une personne autorisée peut vendre

Article	Catégorie de cannabis
1	cannabis séché
2	huile de cannabis
3	cannabis frais
4	plantes de cannabis
5	graines provenant d'une plante de cannabis

### Substances interdites

Article	Substance
1	nicotine
2	caféine
3	alcool éthylique

## Innovations et applications de la plante de cannabis

- Améliorations par croisements ou par génétique (OGM)
- Amélioration du rendement des récoltes, réduction des maladies
- Agroalimentaire
- Cosmétique
- Matériaux
- Technologies vertes
- Pharmaceutique /récréatif

## Composition et usages du cannabis

- > Composition
  - > THC, Terpènes (arômes)
  - > Chanvre indien (tiges)
  - > Marijuana fraîche (5g), marijuana séchée (1g),
  - > Feuilles, fleurs, bourgeons, pollen
  - > Huile de cannabis
- > Usage à des fins thérapeutiques
- > Usage à des fins récréatives



## Les obtentions végétales

## Obtention végétale



- > Droit de protéger une nouvelle variété de plante contre l'exploitation par des tiers
- > Droit de protéger l'utilisation de la dénomination (nom) approuvée de la variété protégée
- > Loi sur les obtentions végétales
- > Durée de 25 ans pour une variété d'arbre et de vigne ou de **20 ans** pour toutes les autres variétés végétales à partir de la date de délivrance du certificat d'obtention végétale au Canada
- > Protection nationale ou internationale (UPOV – 74 pays)
- > Agence canadienne des inspections des aliments : Ministère fédéral de la santé
- > 320 nouvelles demandes /année, 230 certificats émis/année

## Objectifs - droits

Moyen pour stimuler les activités d'obtention végétale au Canada

Assurer aux producteurs canadiens un meilleur accès à des variétés étrangères et

Mieux protéger les variétés canadiennes dans d'autres pays.

Le titulaire a le droit exclusif de :

- ▷ produire et de reproduire le matériel de multiplication de la variété;
- ▷ conditionner le matériel de multiplication dans le but de propager la variété;
- ▷ vendre le matériel de multiplication de la variété;
- ▷ exporter ou importer le matériel de multiplication de la variété;
- ▷ utiliser à plusieurs reprises la variété protégée comme moyen de produire commercialement une autre variété (comme pour la production d'un hybride);
- ▷ utiliser à plusieurs reprises la variété protégée pour la production de plantes ornementales ou de fleurs coupées;
- ▷ stocker le matériel de multiplication de la variété dans le but d'effectuer l'une des actions susmentionnées; et
- ▷ autoriser un tiers à effectuer l'une ou plusieurs des actions susmentionnées, de façon conditionnelle ou non.

## Processus

- > Dépôt de la demande, soumission d'un échantillon du matériel de multiplication, \$\$
- > Examen de la variété en champ
  - Délai selon la variété (pommier plus long que carotte)
  - Ou utilisation de résultats d'examen étranger
- > Publication de la demande dans le Bulletin
- > Période d'opposition par des tiers (6 mois)
- > Refus (ne remplit pas les critères, mauvais requérant ou autre)
- > Paiement
- > Émission du certificat

## Critères

La variété est

- nouvelle
  - pas de vente au Canada plus d'un an avant
  - pas de vente ailleurs plus de 4 ou 6 ans avant l'attribution de la date de dépôt
- distincte
  - la variété doit être différente de façon mesurable de toutes les variétés notoirement connues au moment du dépôt de la demande
- homogène
  - variation prévisible en fonction de son mode de multiplication
- stable
  - la variété doit rester conforme à sa description au fil des générations



## Les brevets

## Brevet

- > Vise les nouvelles inventions (procédé, machine, fabrication, composition de matériaux) ou toute amélioration nouvelle et utile d'une invention existante
- > Loi sur les brevets
- > Durée de 20 ans à partir de la date de dépôt de la demande au Canada
- > Protection nationale ou internationale (PCT 152 pays)
- > Office de la propriété intellectuelle (OPIC) – Ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada
- > 35 000 nouvelles demandes /année, 23 000 brevets accordés/année

## Objectifs-droits

Ne donne pas automatiquement le droit d'exploiter son invention

Ne garantit pas la non-contrefaçon d'autres brevets

N'est pas délivré automatiquement

N'est pas respecté automatiquement par les tiers

- > Moyen pour protéger, valoriser une invention, bloquer la contrefaçon, obtenir du financement, collaborer avec des tiers, marketing
- > Droit exclusif d'exploiter l'invention (si..)
- > Fabriquer, vendre, licencier ou utiliser
- > Créer des opportunités d'affaires, des collaborations, des négociations
- > Dissuader les compétiteurs
- > Obtenir des dommages s'il y a contrefaçon

## Processus

- > Dépôt de la demande
- > Publication de la demande à 18 mois
- > Examen (s)
- > Délivrance
  
- > Obtenir un brevet rapidement ou lentement
- > Exceptions: fins de recherche, soumission réglementaire
- > PMNOC (avis de conformité)
- > Prix des médicaments brevetés (PMPRB)

## Critères

> L'invention revendiquée possède les caractéristiques de

- nouveauté
- activité inventive
- utilité
- matière brevetable
- unité d'invention

## Catégories de revendications

### Matière brevetable

- > Produit, machine
  - Forme de vie inférieure\*
  - Cellule d'une plante
  - Objet réalisé à partir d'une plante
- > Procédé, méthode
  - Procédé pour améliorer le rendement des récoltes
  - Procédé pour extraire un composé de la plante
- > Usage
  - Méthode de traitement médical à partir d'une plante
  - Usage de fibres pour fabriquer un objet

## Brevets

- > Procédé pour augmenter le rendement de plants
- > Procédé pour extraire, augmenter la concentration des composants
- > Timbre, pastille à sucer, formulation
- > Isolant /matériau thermoplastique
- > Usage du cannabis (fins thérapeutiques)
- > Usage pour traiter une dépendance
- > Kit pour détecter du cannabis dans les cheveux,
- > Kit pour identifier provenance du cannabis

## Statistiques des demandes et brevets avec le mot Cannabis dans les revendications

	Demandes de brevets en cours	Brevets canadiens délivrés
Nombre de demandes de brevets avec le mot cannabis dans les revendications	140	27
Dans les 4 dernières années	90	9 (3+2+3+4)

	Demandes de brevets US en cours	Brevets US délivrés
Nombre de demandes de brevets avec le mot cannabis dans les revendications	846	267
Dans les 4 dernières années	381	162 (23+31+55+53)

## Statistiques des brevets délivrés au Canada: pays des déposants

Pays Déposant	Nombre de brevets canadiens (3 dernières années)
Royaume-Uni (GB)	4
Etats-Unis (US)	2
Canada (CA)	1
France (FR)	1
Japon (JP)	1
Allemagne (DE)	1

Pays Déposant	Nombre de dépôts canadiens (3 dernières années)
Etats-Unis (US)	51
Canada (CA)	13
Israël (IL)	12
Royaume-Uni (GB)	10
Allemagne (DE)	2
Danemark (DK)	1
Suisse (CH)	1

## Statistiques dépôts de déposants canadiens à l'étranger

Pays du dépôt	Nombre de dépôts PCT ou étrangers de compagnies canadiennes (Sur un total de 14 demandes de brevets déposés au Canada)
Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) (WO)	9
États-Unis (US)	14
Office européen des brevets (EP)	5
Australie (AU)	4
Chine (CN)	3
Japon (JP)	2
Corée du Sud (KR)	1



## Les marques de commerce

## Marque de commerce

- > Une marque de commerce comprend un mot (ou des mots), un dessin, ou une combinaison de ces éléments, servant à caractériser les produits ou les services d'une personne ou d'un organisme et à les distinguer de ceux que d'autres offrent sur le marché
  - → identifier l'origine, la source d'un produit ou service
- > Loi sur les marques de commerce
- > 53 000 demandes déposées/année et 33 000 demandes enregistrées/année
- > Durée de 15 ans à compter de l'enregistrement (renouvelable sans fin)
- > Emploi de la marque
- > Enregistrement de la marque

## Pourquoi enregistrer une marque

- > Droits exclusifs accordés à travers tout le Canada
- > Pouvoir indiquer ® au lieu de juste MC
- > Pouvoir empêcher des tiers d'adopter une marque en conflit
- > Faciliter la lutte contre les contrefacteurs à la frontière
- > Se protéger contre une action en contrefaçon pour cette marque
- > Augmenter la valeur attachée à la marque: bien intangible, possibilité de licence, franchise

## Processus

- > Dépôt de la demande
- > Examen
- > Publication
- > Opposition par des tiers
- > Avis d'admission
- > Enregistrement
- > Radiation sous l'article 45 si non emploi depuis 3 ans

- > Note sur les marques non enregistrées MC

## Exemples

Mots

Images

Signe distinctif – forme objet



## Framboisier

Dénomination de l'obtention végétale:	NR7
Nom commercial (marque de commerce):	Raspberry Shortcake
Nom botanique:	<i>Rubus idaeus</i>
Date de la demande d'obtention végétale:	2011-04-20
Numéro de la demande:	11-7263
Date de délivrance du certificat d'obtention:	2013-08-01
Numéro du certificat d'obtention:	4580
Date de résiliation du certificat d'obtention:	2031-08-01
Date de la production de la marque:	2015-03-04 (emploi depuis 2013 au Canada)
Numéro de la demande:	1717915 (marque de type MOT)
Date de l'enregistrement de la marque:	2016-04-20
Numéro d'enregistrement de la marque:	LMC935462 (classe 31 – produits agricoles)
Date de renouvellement de la marque:	2031-04-20



Ce framboisier nain, compact est sans épines. Il produit une abondance de fruits sucrés au goût de vanille. Idéal pour la culture en contenant ou pour un petit jardin. Ne requiert ni tuteurage ni compagnon pollinisateur.



## Le droit d'auteur



## Le droit d'auteur

Il protège des œuvres littéraires, artistiques, dramatiques ou musicales  
 Il existe dès la création de l'œuvre, sur l'expression d'une idée, plutôt que sur une idée elle-même  
 Il peut être enregistré ou pas  
 Il a une durée de vie d'au moins 50 ans après le décès de l'auteur

**Titre :** Captain Cannabis

**Type :** Droits d'auteur

**Numéro d'enregistrement :** 1140968

**État :** Enregistrée

**Enregistré :** 2017-06-05

**Catégorie de l'oeuvre :** Littéraire/Artistique

**Date de publication :** 2017-04-20

**Lieu de publication :** Canada



## Les dessins industriels

## Les dessins industriels

> Les dessins industriels visent l'apparence d'un objet. Pour parler en langage plus technique, un dessin industriel concerne les caractéristiques visuelles touchant la forme, la configuration, le motif ou les éléments décoratifs, ou toute combinaison de ces caractéristiques, d'un objet fini.

> 10 ans à partir de la date d'enregistrement.



## Les aspects réglementaires

ROBIC 1892 37

## Les aspects réglementaires




Mur végétal, San Francisco

- Les produits pharmaceutiques, cosmétiques, chimiques
- La protection de l'environnement
- L'importation de plantes
- La vente de semences
- L'étiquetage des aliments (origine, bio, OGM)
- Les produits naturels
- Le cannabis
- Etc

ROBIC 1892 38

## Permis d'exploitation




Lombard Street, San Francisco

- > Délivré par Santé Canada
- > Santé Canada ne cautionne pas les licenciés
- > C'est la responsabilité des licenciés de se conformer aux lois et règlements

ROBIC 1892 Producteurs de cannabis à des fins médicales autorisés approuvés 39

## Nombre de licences autorisées par province ou territoire



La carte ci-dessous montre toutes les licences autorisées par Santé Canada en vertu du Règlement sur l'accès au cannabis à des fins médicales (RACFM). Seuls les producteurs qui sont autorisés à produire et à vendre de la marijuana au public peuvent vendre ou à fournir de la marijuana séchée, de la marijuana fraîche, l'huile de cannabis, ou des matières premières aux membres du public admissibles.

Total = 115

<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/drogues-medicaments/cannabis/producteurs-autorises/producteurs-autorises-approuves-medicales.html>

ROBIC 1892 40



## Conclusion

# Conclusion

- > Formes et applications multiples du cannabis
- > Bien cerner le besoin, les objectifs
- > Recherche en brevetabilité, disponibilité de marque
- > Établir une stratégie: Quoi protéger? Où? Comment? Quand?
- > Et aussi les secrets de commerce, dessins industriels, les contrats (collaboration, innovation, exploitation, distribution, licences..)
- > Vérification diligente, emploi de la marque, cessions-chaîne de titre, couverture de la protection
- > **La gestion des droits de propriété intellectuelle est cruciale à tous les stades du développement de l'entreprise**



# Questions?

`a new user(A);
geth(c) {
 c = a + b;
 d = c * 2;
 e = d * 3;
 f = e * 4;
 g = f * 5;
 h = g * 6;
 i = h * 7;
 j = i * 8;
 k = j * 9;
 l = k * 10;
 m = l * 11;
 n = m * 12;
 o = n * 13;
 p = o * 14;
 q = p * 15;
 r = q * 16;
 s = r * 17;
 t = s * 18;
 u = t * 19;
 v = u * 20;
 w = v * 21;
 x = w * 22;
 y = x * 23;
 z = y * 24;
 return z;
}
function dynamicize(a) {
 var b
 for (var c = 0, d = 0; c < a.length; c++) {
 b = (c + 1) * d;
 d = c;
 }
 return b;
}`

**Bibliographie**  
[Blog - décisions et information en PI : https://www.ippractice.ca/](#)  
**Recherches**  
[http://www.ic.gc.ca/opic-cipolp/pdffra/recherche/simple.html](#)  
 **Marques de commerce**  
[https://www.ic.gc.ca/ics/ba/cipointernet-internetopic.nsf/frafr\\_w02360.html#faq](#)  
**Objections végetales**  
[http://www.inspection.gc.ca/vegetaux/protection-des-obtentions-vegetales/percu/guide/fr/14090742551271409074255924](#)  
[http://www.usgov.int/about/overview.html](#); [http://www.monovia.com/plants-cat-log/plants/3494/poach-sorbet-blueberry/](#)  
[http://www.jardinjardin.com/catalogue/product.php?ProductID=4069](#); [http://www.jardinjardin.com/catalogue/product.php?ProductID=4069](#)  
**Indications réglementaires**  
[http://www.international.gc.ca/trade-commerce/trade-agreements-accords-commerciaux/bgr-acc-cote-accgl/sect-texte20-A.aspx?lang=fr](#)  
[http://www.europe-crean.eu/actualite/loop-isp-sig-ces-labels-europeens-qui-protigent-la-gastronomie-europeenne](#)  
**Cannabis**  
[http://laws-lois.justice.gc.ca/fr/lois/F-27/page-1.html#h-4](#); [http://laws-lois.justice.gc.ca/fr/reglements/C.R.C./n2C\\_ch\\_1041/TexteCompleet.html](#)

# Notre équipe cannabis





## POUR NOUS JOINDRE

**ROBIC, S.E.N.C.R.L.**  
AVOCATS, AGENTS DE BREVETS  
ET DE MARQUES DE COMMERCE

**ROBIC.COM**  
INFO@ROBIC.COM

### MONTREAL

1001, rue Square-Victoria, bloc E, 8<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 2B7  
Tél. : 514 987-6242

### QUEBEC

2875, boulevard Laurier, Delta-3, bureau 700  
Québec (Québec) G1V 2M2  
Tél. : 418 653-1888